



Chers adhérents, chers amis,

L'année 2025 est déjà bien entamée, nous trouvons que le temps passe trop vite, mais il est important de faire le point avec vous sur les actions réalisées depuis notre belle Assemblée Générale du 7 février dernier. Beaucoup d'entre vous ont réglé leur adhésion et nous les remercions du soutien et de la confiance accordée au conseil d'administration. Au-delà de nos capacités financières « à agir », nous avons besoin d'être plus nombreux sur le terrain pour que l'APFHEC soit plus forte et fasse entendre sa voix pour la préservation de notre environnement ! Nous comptons sur vous !

Le président, Jean-Charles Bocquet

Le conseil d'administration, réuni le 6 mars à Orry La Ville et le 23 avril à Plailly a fait le point sur les dossiers en cours dont vous trouverez un point de situation ci-après. A noter une montée en puissance de notre présence sur les réseaux sociaux, en particulier notre page FaceBook APFHEC avec des publications plus fréquentes ! Merci à Aline Hanshaw impliquée sur ce dossier. Nous souhaitons la bienvenue à la trentaine de nouveaux adhérents du secteur Versigny/Rosières, en lien avec notre engagement sur le projet de centrale Agri-photovoltaïque aux cotés des Citoyens Engagés pour la Défense du Valois

Projet de centrale Agri-Photovoltaïque à Rosières-Versigny

Comme annoncé lors de l'AG du 7 février, nous contestons ce projet et un recours a été déposé le 10 avril dernier vis-à-vis du permis d'aménager. Ce recours est déposé conjointement par le maire de Versigny, le collectif des Citoyens Engagés pour la Défense du Valois, la LPO Hauts de France délégation Oise, Picardie Nature, Valois Environnement, l'Association Sites et Monuments et l'APFHEC. Un point presse, organisé sur site le 12 avril, a réuni une trentaine de participants et quelques journalistes qui se sont fait écho de l'action collective. Merci à Sandrine Flouré pour l'organisation de cette journée. Nous attendons avec impatience les conclusions du jugement.



Migration des amphibiens

Cette année encore, certains membres (merci à eux, ils se reconnaîtront !) se sont impliqués dans la migration des amphibiens, aux côtés du PNR Oise Pays de France, sur une dizaine de sites. Sur chacun de ces sites, des adhérents APFHEC coordonnent ou participent régulièrement à la mise en place des bâches et seaux, font traverser les amphibiens matin et soir puis remontent les informations saisies aux collègues du PNR. Sur les sites de Plailly et La Chapelle-en-Serval par exemple, plus de 8500 amphibiens ont été collectés dans le sens « aller vers les étangs » et 4500 dans le sens « retour ». Les analyses sont en cours, mais nous constatons une baisse des effectifs sur le site (habituellement très riche) de Plailly, en lien certainement avec une modification du milieu forestier.



Indices Nocturnes d'Abondance (INA)

En lien avec l'ONF, l'Institut de France et la Fédération Chasseurs de l'Oise, nous avons participé, fin février/début mars aux observations nocturnes des cervidés sur les 3 massifs forestiers du secteur Ermenonville, Halatte et Chantilly. Nous nous réjouissons de l'engagement des acteurs sur la réalisation annuelle de ces INA, ce qui permet de mieux connaître l'évolution des populations de cerfs et biches sur le secteur. Ces données permettent aux autorités de mieux déterminer les niveaux de prélèvements proposés pour les plans de chasse de la saison à venir. Globalement, les tendances que nous signalons depuis quelques années se confirment ! Baisse des populations en Halatte et Chantilly en particulier. Pour les 4 soirées, et par forêt, les chiffres totaux (cerfs, biches et jeunes) sont les suivants : Halatte de 100 à 170, Chantilly 240 à 307 et Ermenonville 180 à 450. A noter une très forte hétérogénéité au niveau de la répartition des animaux, avec de faibles populations en cœur de massif et des densités plus fortes sur les bordures privées ou en plaine (grosses hardes rencontrées un soir sur Ermenonville et Chantilly, ce qui explique le chiffre élevé du maxi pour ces deux massifs)

Participation à la CDCFS

(Commission Départementale de La Chasse et de La Faune Sauvage)

L'APFHEC, encore membre de la CDCFS au printemps 2025, a participé aux côtés de Oise Nature, aux réunions techniques qui permettent de déterminer les propositions de plans de chasse pour la saison prochaine. Bien que minoritaires, nous pouvons faire valoir nos propositions pour une approche plus qualitative des propositions (attributions par secteur, répartition males/femelles, favoriser le vieillissement des grands cerfs, etc...). Gageons que

notre contribution puisse faire avancer le fameux équilibre sylvo-cynégétique ! A noter que le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de l'Oise 2025-2031, validé en CDCFS, a fait l'objet d'un arrêté préfectoral le 9 mai 2025.

« Réserve biologique dirigée » de La Haute Chaume

En gestation depuis quelques années, la « réserve biologique dirigée » de Haute Chaume, en forêt d'Ermenonville, a fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant création et plan de gestion le 24 mars dernier. Ce site remarquable à plus d'un titre fera l'objet d'une attention particulière pour le maintien et la restauration de la biodiversité du milieu. L'APFHEC, membre du comité de pilotage, se réjouit de cette création ! Plusieurs membres ont déjà participé en avril dernier à des opérations de restauration de landes à callunes et bruyères, milieux favorables à l'Engoulevent d'Europe, aux lézards et autre petite faune.



En forêt de Chantilly.

Après l'étonnement, l'indignation ! Du fait de sa densification, le parc Astérix a dû accorder des compensations écologiques. Le domaine de Chantilly en bénéficie. Comment a-t-on pu décider de défricher et creuser **une mare dans le sable** de la forêt de Chantilly dans la parcelle 296 à proximité de la Table de Montgrésin puis, immédiatement après, en réalisant que c'était une ineptie, de la reboucher dans ce même mois d'avril ? Qui est responsable et de quoi ? Après avoir enseveli ou noyé quelques milliers d'euros, c'est selon, il faudra bien savoir et surtout que ça n'arrive plus !!!!



Expérience nature proposée à un public en recherche d'évasion : Le domaine de Chantilly a le projet d'installer **quelques cabanes** dans les arbres du Parc de Sylvie qui jouxte le parc du château ... pourquoi pas.

En revanche, au cœur du massif de Chantilly, la **transformation de la maison forestière des Vignettes** en auberge hôtelière (hébergement de 30 personnes) et d'accueil de séminaires nous préoccupent autrement. C'est un changement de destination profond du site avec des effets irréversibles sur l'environnement. Si on peut comprendre le souhait de l'Institut de tirer parti de ce bâti existant et son souci de le restaurer, vue sa situation en pleine forêt, l'APFHEC espérerait d'autres options plus raccord avec l'esprit « *Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly* ». Ce projet sensible qui nécessite de faire ou refaire les rac-

cordements aux réseaux –route, eau, électricité– devrait être présenté au public. Une demande de permis de construire va être déposée à la mairie de Pontarmé. L'APFHEC l'épluchera avec attention avant de se positionner et ne manquera pas de vous informer.

Par ces sujets, la transition est toute trouvée avec les **ateliers de réflexion et de prospective** sur le devenir de la forêt de Chantilly à l'horizon de 50 ans auxquels ont été associées la société civile et les associations comme la nôtre. Nous attendons avec impatience les conclusions et orientations prises à la suite de ces travaux.

Brèves

Après Montmorency, les forêts de l'Isle-Adam et de Carnelle, au terme d'un long et fastidieux processus (le Préfet du Val d'Oise qu'on avait sollicité en 2021 avait déjà répondu à notre courrier pour dire que les procédures étaient lancées) auquel participent –entre autres acteurs– le PNR-OPF et nos amis de FNE Val d'Oise (administrateur de l'APFHEC), devraient obtenir « un jour » le statut de « **Forêt de Protection** ». Ainsi les massifs forestiers qui traversent le territoire du Parc seront tous protégés (Halatte, Ermenonville et Chantilly sont depuis longtemps classés au titre de la loi 1930). Mais les efforts doivent être poursuivis pour renforcer les corridors écologiques qui participent à ce continuum forestier France nord, indispensable.

Lors de notre AG de 2018, Eric Gobard, agriculteur céréalier en Seine-et-Marne, était venu nous présenter sa conversion en bio et sa production de biscuits à partir de ses farines. Maire d'Aulnoy, il est le président du syndicat mixte en faveur du projet de PNR Brie et Deux Morin. L'APFHEC s'associe à l'espoir des nombreuses associations environnementales locales qui œuvrent pour qu'en gestation depuis quelques années, ce projet se concrétise enfin.

Journées Environnement

L'APFHEC était présente lors des journées environnement et développement durable organisées à Survilliers et Monsoult le 17 mai dernier. Des opportunités de nous faire connaître, de partager nos positions sur les sujets d'actualité et de sensibiliser le public aux nombreuses menaces qui pèsent sur notre région. A nouveau, merci aux adhérents présents sur le stand, mais nous pouvons cependant déplorer la trop faible implication des membres de l'association.

Vous le constatez, certains dossiers avancent et cela est satisfaisant, mais nous devons rester vigilants sur les projets d'aménagement qui impacteront la biodiversité, les bio corridors et sites naturels. Soyez vigilants, signalez-nous les projets le plus tôt possible et engagez-vous, à nos côtés, sur le terrain !



Stand APFHEC SURVILLIERS



Stand APFHEC ESLFC MONTSOULT

Le conseil d'administration, vous souhaite un très bel été ! ...Et compte sur vous !!

NB : en application du règlement sur la protection des données (RGPD), l'APFHEC vous assure que vos données personnelles recueillies sont destinées exclusivement à communiquer avec vous et de vous informer de ses activités. Elles ne font l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Vous avez naturellement le droit de les faire rectifier ou supprimer et de choisir de ne plus recevoir nos informations en envoyant un simple mail à contact@apfhec.fr.